

Développeur de compétences

FORMACODE: 42801

OPÉRATEUR(TRICE) VIDÉOPROTECTION ÉSURVEILLAN CP: 37879

Lieu: TRINITE Niveau: 4 (Bac)

Public visé: Tout public Durée: 808 h (5 mois)*

* A titre indicatif

Données 2025 : • Taux de réussite : 89% • Taux d'insertion après 6 mois : 40% • Taux de satisfaction : 92%

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Dans le respect du cadre légal de la vidéo protection, du code de la sécurité intérieure, des procédures internes au service ou définies par le client, l'opérateur(trice) en vidéo protection assure la prévention des risques en fonction des sites à surveiller. Dans le respect du cadre législatif et réglementaire, du code de la sécurité intérieure, de procédures internes de l'entreprise et des procédures définies par le client, l'opérateur(trice) en télésurveillance assure la protection des sites des professionnels ou des particuliers. L'accès aux deux activités est réglementé et nécessite une carte professionnelle. En vidéo protection, l'opérateur(trice) visionne, analyse, exploite des images émanant de tout système qui produit des images pour sécuriser des personnes, des lieux, des espaces ou des bâtiments. Il/Elle déclenche et suit les différents types d'intervention (alarmes, télésurveillance, astreinte) en vue d'informer les acteurs privés ou publics chargés d'intervenir sur les sites. L'opérateur trace les événements sur le registre prévu à cet effet ou sur une main courante informatisée. En télésurveillance, sur les sites télésurveillés, il/elle réceptionne, traite rapidement et efficacement des alarmes provenant des systèmes de sécurité (alarmes intrusion, incendie, technique), couplés ou intégrés à des dispositifs de vidéoprotection. En cas d'événement, il/elle écoute l'interlocuteur, le questionne, et reformule sa demande afin d'établir un constat de la situation, et qualifier la nature et le degré d'urgence. Il/Elle gère les déclenchements d'alarme associés à une levée de doute physique, audio ou vidéo. Il/elle diligente à distance l'intervention par des moyens humains ou par vidéo en cas d'événement, en cas d'incident ou sur demande, selon les priorités définies par les procédures. Il/elle s'assure du retour à la normalité des systèmes de sécurité.

PRÉREQUIS

Profils possibles.1 - Niveau classe de terminale ou première ou équivalent.2 - CAP/BEP/titre professionnel de niveau 3 dans les métiers de la sécurité avec 3 ans d'expérience dans lemétier de la sécurité ou de la relation client à distance. Pour tous : la maîtrise de la langue française est indispensable à l'oral et à l'écrit, pour l'expression et pourla compréhension. Le niveau B1 du CECRL est requis.La capacité à rédiger un compte rendu est requise également. Une autorisation préalable à l'entrée en formation est indispensable (délivrée par le CNAPS Antilles Guyane-Immeuble Cascade2 –CS 70114–97201 Fort de France)

OBJECTIF

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : - Sécuriser des personnes, des lieux et des biens à l'aide de moyens de vidéo protection - Gérer la sécurité des personnes, des lieux et des biens au moyen d'un dispositif de télésurveillance et réguler l'organisation des interventions

PROGRAMME











Développeur de compétences

FORMACODE: 42801

OPÉRATEUR(TRICE) DÉOPROTECTION ÉSURVEILLAN

Lieu: TRINITE Niveau: 4 (Bac)

Public visé : Tout public Durée : 808 h (5 mois)*

* A titre indicatif

Données 2025 : • Taux de réussite : 89% • Taux d'insertion après 6 mois : 40% • Taux de satisfaction : 92%

Module 1 : Acquérir les connaissances et les savoir-faire relatifs au tronc commun aux activités privées de sécurité :Environnement juridique de la sécurité privée - assistance, et premiers gestes d'urgence - prévention dessituations de conflits - transmission de consignes et remontée d'informations

Module 2. Sécuriser des personnes, des lieux et des biens à l'aide de moyens de vidéo protection :

- Contrôle du fonctionnement des installations et des équipements de vidéo protection en centre d'exploitation - Sécurisation des personnes, des lieux et des biens par un système de vidéo protection - Analyse et exploitation des images ou alarmes d'un système de vidéo protection Module 3. Gérer la sécurité des personnes, des lieux et des biens au moyen d'un dispositif detélésurveillance et réguler l'organisation des interventions : - Contrôle du bon fonctionnement et de la sécurité d'un centre d'exploitation - Réception, traitement de l'information et de la communication en télésurveillance - Déclenchement et régulation de l'intervention des personnes habilitées ou des services compétents - Contrôle du retour de fonctionnement à la normalité des systèmes de sécuritéPériode en entreprise

Modules transverses : Anglais - Techniques de recherche d'emploi

MODALITÉS DE LA FORMATION

Présentiel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé

Alternance de Méthodes: Méthodes affirmatives: expositives, démonstratives, Méthode interrogative, Méthode applicative

Pratiques professionnelles: Mises en situation en centre, Mises en situation par une période d'application pratique en entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis en cours de formation. - Évaluation en périodes en entreprise (selon les modalités de la formation).

SANCTION











Développeur de compétences

FORMACODE: 42801

OPÉRATEUR(TRICE) EN VIDÉOPROTECTION ET TÉLÉSURVEILLAN CE

Lieu : TRINITE Niveau : 4 (Bac)

Public visé : Tout public Durée : 808 h (5 mois)*

* A titre indicatif

Données 2025 : • Taux de réussite : 89% • Taux d'insertion après 6 mois : 40% • Taux de satisfaction : 92%

Titre professionnel de niveau 4 (bac technique) d'opérateur en vidéo protection et télésurveillance

Possibilité d'obtention de qualifications partielles sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) en suivant un ou plusieurs modules :

CCP1 - Sécuriser des personnes, des lieux et des biens à l'aide de moyens de vidéoprotection CCP2 - Gérer la sécurité des personnes et des biens au moyen d'un dispositif de

télésurveillance et réguler l'organisation des interventions

La réussite au CCP 1 permet l'obtention de la carte professionnelle d'opérateur en vidéoprotection.La réussite au CCP 2 permet l'obtention de la carte professionnelle d'opérateur en télésurveillance.

PASSERELLE

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consulter le site internet de France Compétences.

ÉQUIVALENCE

Aucune

_DÉBOUCHÉS

Agent de sécurité - opérateur SCT1 ; Agent de sécurité - opérateur SCT2, opérateur en téléassistance. ; opérateur en vidéoprotection

__TARIF

Gratuit pour les demandeurs d'emploi. Nous contacter pour un devis pour autre public.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier leur projet de formation - contact : Référent Handicap 0696 03 92 85

DÉLAI D'ACCÈS

Le délai d'accès dépend de la programmation et des places disponibles.

DATES DE FORMATION

Consulter le site internet imfpa.mg ou contacter le 0596 69 24 24.









Mise à jour le 03/11/2025